

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 JANVIER 2019

Présents: ABRANOWITCH S. - BLONDRON A. - BONEMAISON F. – BOUTET S. – BUCHET C – CHABROL JL - COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th -. – GODET V. - LAURENT S. – MARCHAND P. - PENAUD J.P. - PIAT J. –PICARELLI V - SIMON D. – TABOURET V. - VENUAT J.

Absents ayant donné procuration: CHERPRENET S – DUMAS S – DUMONT S – GALLEAZZI J.

Absentes : BARBOSA J. - FARDINI M.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

.....

A l'ouverture de la séance, le maire donne lecture de l'ordre du jour et propose l'ajout de deux points :
-Vente d'un portion de voie communale « rue de la Jupile » et - Modification du tableau des effectifs .

1-Présentation du parcours PEPIT par le CAUE :

A l'invitation du Maire, Mme BERR du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement) a fait une présentation du Parcours PEPIT afin de sensibiliser le conseil municipal sur la mise en place d'un tel parcours basé sur le principe d'une chasse aux trésors permettant de découvrir les richesses du patrimoine. (Actuellement 18 sont déjà implantés sur diverses communes du département de l'Allier).

1-Séjour au ski :

Une subvention de 1 200 € sera versée à l'Association des Familles d'Huriel pour le séjour au ski de 24 élèves de 5^e afin de permettre le reversement d'une participation de 50 € par élève.

2-Choix coordonnateur SPS :

L'analyse des offres reçues pour exercer la mission de coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS) en vue des travaux de rénovation thermique des façades de la mairie et de l'aménagement de la place de la Toque a conduit le conseil municipal à retenir la société APAVE pour un montant total de 3 960 € HT.

3-Vente de deux portions de terrain du domaine public :

Le conseil à l'unanimité a décidé le déclassement de deux portions de terrain du domaine public situées à la Croze aux riverains limitrophes qui en ont fait la demande afin de pouvoir leur vendre :

- ✓ M. BERJAMIN « rue du Château » pour une superficie de 41 m²
- ✓ M Mme LOISSIER « rue de la Jupile » pour une superficie de 140 m²

4 – Contrat Parcours Emploi Compétences à l'accueil périscolaire :

Un contrat aidé PEC sera établi pour une durée de 9 mois à 25 h hebdomadaires à compter du 28 janvier 2019 au sein de l'accueil périscolaire

5- Modification du tableau des effectifs

Le conseil modifie le tableau des effectifs suite à la nomination d'un adjoint administratif stagiaire au 1^{er} janvier 2019 et au recrutement d'un adjoint d'animation en PEC au 28 janvier 2019.

11-Affaires générales :

Les informations suivantes ont été communiquées :

- Bulletin municipal 2019 est en cours de réalisation.
- Tenue de plusieurs réunions de commissions (ENFANCE le 29 janvier, FINANCES LE 31 janvier et URBANISME le 5 mars)

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 11 février 2019 à 19h.